



ÉVÉNEMENT

«A minima, il faut augmenter le RSA de 100 euros »

Christophe Robert, de la Fondation Abbé-Pierre, et Laurent Berger, de la CFDT, demandent à l'Etat davantage d'aides pour les pauvres et des contreparties pour celles accordées aux entreprises.

Avec la crise, le nombre de travailleurs précaires au RSA grimpe et une partie de la jeunesse se retrouve sans filet social. Unis avec une cinquantaine d'organisations au sein d'un «Pacte du pouvoir de vivre», Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé-Pierre, et Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, appellent le gouvernement à prendre la mesure de la montée de la pauvreté.

Pas de «chèque relance» ni de revalorisation du RSA... Le Premier ministre a été clair: ces mesures ne font pas partie de ses «priorités». Qu'en pensez-vous?

Laurent Berger: Les inégalités n'ont pas attendu le Covid pour augmenter. Mais on voit bien que cette période les a encore accentuées, réléguant tout un tas de salariés, de

travailleurs indépendants, de familles dans des situations de pauvreté. Je ne me ferai pas prendre dans le piège que nous tend le gouvernement de choisir entre deux politiques: l'une consistant à soutenir les personnes en difficulté et l'autre – qui serait plus noble – consistant à aider les gens à trouver du boulot. Nous voulons les deux. L'accompagnement vers la formation et l'emploi n'est pas du tout contradictoire avec un soutien, y compris monétaire, aux plus fragiles.

Christophe Robert: Beaucoup de personnes, avec cette crise, risquent de passer à la trappe. Toutes ne vont pas bénéficier des mesures d'accompagnement vers l'emploi. Pour plein de raisons: difficultés rencontrées dans leurs parcours, problèmes de santé, problèmes de forma-

tion, manque d'offres d'emploi... Ils sont contraints de se rabattre vers le RSA. Mais celui-ci ne représente aujourd'hui plus que 40 % du salaire minimum. Et on refuserait de le rehausser, sous prétexte que ses bénéficiaires devraient être au boulot? C'est incompréhensible.

De combien faut-il l'augmenter?

C.R.: A l'origine, le RMI (devenu RSA) représentait 50 % du Smic [selon ce calcul, il devrait donc s'élever actuellement à 605 euros contre 550 en réalité, ndlr]. Dans le contexte actuel, il faut l'augmenter à minima de 100 euros. A terme, l'objectif serait d'aller vers un revenu minimum décent de 800 à 850 euros. Nous demandons aussi un fonds de 200 millions d'euros dédié à l'aide des paiement des loyers et des charges. Refus du gouvernement. Or si on ne donne pas un coup de pouce aux gens maintenant, les expulsions locatives vont ex- **Suite page 4**



Suite de la page 3 ploser à la fin de la trêve hivernale, le 1^{er} avril 2021.

L.B. : Récemment, un responsable d'un organisme de HLM m'a dit que 20 % de ses locataires avaient des retards de paiement. Si le gouvernement annonçait une hausse du RSA de 100 euros, cela ne solderait pas la question de la pauvreté, mais ce serait déjà un signal. Le gouvernement n'est pas responsable de cette crise. Mais pourquoi ne renforce-t-il pas la protection pour les personnes les plus défavorisées ?

C.R. : Des choix socio-économiques ont été faits depuis 2017 : suppression de l'ISF, du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, de la taxe d'habitation y compris pour les 20 % de foyers les plus aisés... Ce sont des milliards d'euros en moins dans les caisses de l'Etat. Parallèlement, on a fait des coupes dans les APL et les aides au logement social. Ce ne sont pas juste des petits choix ici ou là, c'est une ligne de conduite.

Beaucoup de salariés avec un statut précaire n'ont pas profité du chômage partiel et se sont retrouvés sans revenu...

L.B. : C'est pour cela que nous demandons l'abandon de la réforme de l'assurance chômage. Elle touche d'abord les plus précaires. Or l'augmentation du chômage depuis mars, ce sont justement les plus précaires. Cette réforme était injuste avant la crise, elle le sera encore plus maintenant.

C.R. : On oublie aussi toutes les personnes qui travaillent dans l'économie informelle. Elles vivent en France depuis plusieurs années, parfois dans des hôtels d'urgence parce qu'elles ne peuvent accéder au logement social faute de titre de séjour, tout en contribuant énormément à l'activité du pays dans les

postes de premières lignes. Le gouvernement doit élargir l'obtention des titres de séjour.

L.B. : Cette crise met en évidence le besoin de nouvelles solidarités.

Comment les mettre en œuvre ?

C.R. : Toute mesure fiscale et budgétaire devrait être regardée à l'aune de son impact sur les 10 % les plus pauvres. Prenez la rénovation thermique des logements. Si une partie des 2 milliards d'euros supplémentaires sur la prime destinée aux particuliers n'est pas fléchée vers les passoires thermiques, les précaires énergétiques, il y a fort à parier que des travaux seront faits, mais pas prioritairement pour eux.

Dans son projet de budget pour 2021, le gouvernement continue d'aider massivement et sans contreparties les entreprises...

L.B. : La baisse des impôts de production bénéficiera autant aux entreprises en difficulté qu'aux autres sans qu'on puisse mesurer leur engagement social et environnemental. Voilà pourquoi nous demandons à ce que les comités sociaux d'entreprise (CSE) et donc les représentants des salariés puissent contrôler l'utilisation de l'argent tiré de ces baisses d'impôts. On ne peut pas s'en tenir au slogan du patronat : *«Aidez-nous, mais laissez-nous faire.»* Nous disons : *«Vous êtes aidés, mais laissez-nous contrôler.»*

Mais si un CSE rend un avis conforme sur l'utilisation de ces aides et que la direction ne tient pas ses engagements, quels seraient les recours possibles ?

L.B. : Exiger le reversement des aides. A Bridgestone, ça fait cinq ans que l'équipe CFDT dit : *«Cette boîte est en train de vider le site de sa production.»* Et pourtant, il y a eu des aides. S'il y avait eu besoin de cet avis conforme, le CSE aurait dit : *«Non, ce n'est pas possible.»*

C.R. : Si on ne se saisit pas du plan de relance pour faire la transition écologique et instaurer plus de dé-

mocratie, plus d'égalité, nous allons commettre les mêmes erreurs qu'avec le CICE. Que le gouvernement mette sur la table des moyens, c'est indispensable. Mais pour les moyennes et grosses entreprises au moins, il faut des engagements fermes sur l'évaluation du bilan carbone, la construction d'une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre et des investissements.

L'exécutif a prévu de durcir les mesures de lutte contre l'épidémie, avec peut-être la décision de reconfiner localement. Craignez-vous un impact supplémentaire sur les personnes en situation de pauvreté ?

L.B. : On l'a vu pendant le confinement : ceux qui ont le plus souffert sont les plus pauvres. Nous ne sommes pas contre des mesures renforcées pour lutter contre l'épidémie. Mais ça ne vaut que si, à côté, on met en place des dispositifs d'accompagnement comme on l'a fait au printemps. Y compris sur la question du télétravail.

C.R. : Si des reconfinements locaux sont décidés, il faut un accompagnement des plus fragiles. Au printemps, on a vu la catastrophe : les violences domestiques, la peur du lendemain qui génère des problèmes psychiques... Et puis des gens avaient faim ! Les distributions alimentaires se sont raréfiées, certaines épiceries sociales ont dû fermer. La fermeture des cantines scolaires, permettant d'avoir un repas à un ou deux euros, a plombé le budget de certaines familles. Si le gouvernement décide de durcir les choses, il va falloir vraiment mettre le paquet sur l'accompagnement psychologique, alimentaire, sur le soin à apporter à nos concitoyens. Sinon, les effets durables peuvent être terribles. En particulier sur les jeunes.

Sur ces derniers, on a l'impression que l'exécutif ne propose



que des solutions sur les aides à l'embauche. Peut-on s'en contenter ?

L.B. : S'en contenter, non. Mais on ne peut pas non plus le mépriser. Les aides à l'embauche des jeunes, l'alternance, c'est bien mais ça ne suffit pas si on n'a pas de filet de sécurité pour cette catégorie de la population. Depuis les années 80, on nous sert les mêmes arguments sur l'assistanat ! Avoir un filet de sécurité monétaire est facteur d'intégration sociale et professionnelle. C'est prouvé et vérifié par toutes les études socio-économiques. Donc oui, il faut mettre en place un RSA jeunes et avoir un autre discours sur la jeunesse qui ne soit ni culpabilisant ni stigmatisant.

C.R. : Un effort supplémentaire doit aussi être fait sur les emplois aidés. En temps de crise, ça fonctionne. Et sur le RSA jeunes, il faut, dans les discours du gouvernement, un peu de décence : pour ceux qui n'ont pas de soutien familial, c'est zéro euro de ressources ! Le Premier ministre doit se rappeler que ces jeunes-là vivent dans des tentes ou un squat. J'ai des exemples à la pelle qui font froid dans le dos : un jeune qui n'a plus de famille pour l'aider, qui s'alimente grâce aux associations d'aide alimentaire et à qui on dit de se bouger et qu'il n'a pas droit à 550 euros par mois... C'est insupportable.

Vous dites que le gouvernement ne connaît pas la réalité de la pauvreté en France...

L.B. : A partir du moment où vous considérez que vous n'avez pas besoin de la société civile pour connaître la réalité, ça ne marche pas. Pendant le confinement, nous avions des réunions téléphoniques tous les deux jours avec l'exécutif. Nous nous sommes organisés de notre côté pour faire des remontées. Sur le champ du travail comme sur le champ social, si nous n'avions pas été là, syndicats et associations, les salariés de particuliers-employeurs n'auraient pas eu de chômage par-

tiel, on aurait pensé trop tard aux travailleurs indépendants, les SDF n'auraient jamais pu être accueillis... Soit le pouvoir exécutif oublie cette réalité et recommence en pensant avoir la solution tout seul, soit il se dit qu'en s'appuyant sur ceux qui ont la plus grande observation de la réalité, ça peut marcher. On alerte depuis des mois sur la pauvreté ! Il y a urgence : à la fin de l'année, nous aurons 10 millions de pauvres en France.

C.R. : Pendant le confinement, il y avait une vraie continuité d'action entre l'Etat, les collectivités locales et les associations. Ça a marché ! Si on était en capacité de prolonger cette petite parenthèse heureuse, les décisions ne seraient pas filtrées par des dizaines de personnes dans les cabinets et les administrations, qui freinent les réponses aux plus fragiles et bien souvent ne connaissent pas ce que vivent réellement les personnes.

Recueilli par

LILIAN ALEMAGNA, FRANTZ DURUPT et TONINO SERAFINI

Photo BOBY

«Et sur l'instauration d'un RSA jeunes, il faut un peu de décence : pour ceux qui n'ont pas de soutien familial, c'est zéro euro de ressources !»

Christophe Robert
 de la Fondation Abbé-Pierre



Christophe Robert (à gauche), de la Fondation Abbé-Pierre, et

Laurent Berger (à droite), de la CFDT.